

Conseil Municipal du 7 septembre 2012

Sous la présidence de Didier FOUCHÉ, Maire

Etaient présents : Mmes Drouineau Evrard, Sepré, Ms Gros, Lecomte, Guengard, Clément, Esnault, . Faucher Ledru,

Absents excusés : M Buon procuration M. Esnault, M. Merouze procuration M. Faucher, M. Aim.

Le procès verbal de la séance précédente est approuvé.

1. Cantine scolaire

Après en avoir délibéré le conseil Municipal décide de porter au 1^{er} janvier 2013, le tarif des repas à :

- Scolaires : 2.80€
- Adultes : 3.45€

A compter du 1^{er} septembre 2012, le tarif pour la surveillance et prise en charge des enfants allergiques qui fournissent leurs repas, est fixé à 1€.

Pour les enfants qui par choix parental ne peuvent pas manger de toutes les viandes, le conseil considère que la petite structure de la cantine n'offrant pas la possibilité de proposer des menus à la carte, les parents devront fournir un plat de substitution ou reprendre leur enfant le midi.

2. Commerce

Le conseil retient le choix de la commission des travaux concernant le remplacement de deux fenêtres et d'une porte au commerce

CONSULTATION :	Huisseries commerce	Nombre d'entreprises consultées: 2	Nombre d'entreprises ayant répondu: 2
	Nom	Montant HT	choix
	MPO	2 429.90	X
	Ternois fermetures	3 551.27	

3. Compte-rendu réunion

- Smirgeomes

Une modification des statuts est nécessaire pour l'adhésion de nouvelles collectivités

4. Questions diverses

- Consultation aménagement du bourg

L'ouverture des plis aura lieu le mardi 25 septembre à 11 heures en présence de M. Nourry de la DDT.

- Lutinades 2012

M. le Maire se félicite de cette manifestation qui a été un franc succès avec 160 personnes présentes. Financièrement le coût restant à la charge de la commune est de 1641.50€.

Mme Evrard présente le bilan organisationnel. La commission se réunira pour tirer les enseignements pouvant servir à une future manifestation.

- Assainissement maison communale de la Roche

Le contrôle du Spanc a déclaré l'assainissement non conforme et préconise une micro station. La commission assainissement étudiera ce dossier avec éventuellement une extension pour le hameau dans son entier.

- L'affaissement de la place de l'église dû à un effondrement de la canalisation d'assainissement a été réparé en août par l'entreprise Colas pour un montant de 9 440.37€ HT

- La clôture de la station d'épuration a été réalisée par l'entreprise Blot-Chauvin pour un montant de 6 317.70 € HT

- Halte garderie :

Information : suite à la prise de compétence « petit enfance » par la communauté de communes, il n'y aura plus de participation pour la halte garderie à la charge de la commune (CCAS) .

- Sivos de Bouloire

Le conseil municipal à l'unanimité approuve la délibération du Sivos de Bouloire sur sa dissolution.

- Concours photos

La commission loisirs : Nathalie, Catherine, Régine, Maurice, Didier se réunira semaine du 17 septembre pour faire le point sur les lutinades et préparer les modalités du concours photos.

- Journées patrimoine

L'église et la chapelle seront ouvertes de 14 h à 18 h le samedi et dimanche 15 et 16 septembre.

- Communauté de communes

Le prochain conseil communautaire aura lieu le vendredi 21 septembre à 18 h 30 à Soultré. Des volontaires sont nécessaires pour faire les toasts de rillettes.

- Mise à disposition de la salle des fêtes.

M. Organise des séances de « Boot camp » et a sollicité la mise à disposition de la salle des fêtes en cas d'intempéries ,1 h le mercredi soir, pour organiser sa séance. Le conseil émet un avis favorable. A charge d'établir une convention, que les utilisateurs soient munis de chaussures propres, et moyennant une participation de 5€ par utilisation.

- Simonnières

Suite à des problèmes de voisinages, des élus sont intervenus, et ont décidé d'abattre des arbres se trouvant sur le domaine public.

Un courrier sera adressé aux propriétaires de terrains afin qu'ils élaguent les arbres qui débordent au dessus des chemins communaux. Passé un délai ,la commune engagera les travaux au moyen d'un lamier à leurs frais.

- Ecole 17 grande rue

M. Guengard rappelle que le mur de l'école mitoyen avec l'impasse du soleil continue à se dégrader fortement et qu'il y a lieu de le réparer. M. le Maire précise que le petit bâtiment qui le jouxte a sa toiture qui se dégrade aussi. Un devis sera demandé à P. Boulay pour la toiture.

- Ecole 8 grande rue

Mme Drouineau suggère que des luminaires supplémentaires et un faux plafond soient installés dans la classe afin de réduire le bruit et les déperditions de chaleur.

- M. Rivière sera relancé au sujet de l'aide de la DDT sur la préparation d'un lotissement.

La séance est levée à 23 h
Prochain conseil 12 octobre